

Le barrage Daniel-Johnson sur la rivière Manicouagan
Centre d'archives Hydro-Québec,
H1 / Fonds Hydro-Québec

LE BARRAGE DANIEL-JOHNSON

En 1959, Maurice Duplessis veut mandater une firme américaine pour l'aménagement de la rivière Manicouagan. Daniel Johnson, alors ministre des Ressources hydrauliques, proteste. Il est convaincu que la conception et la construction du barrage Manic-5 sont à la hauteur des compétences québécoises. Paul Sauvé, successeur de Duplessis, lui donne raison et confie à des ingénieurs d'ici ce vaste projet hydroélectrique, qui sera mis en chantier en 1960, après la défaite des unionistes.

Le ministre Johnson avait ainsi ouvert la voie à la réalisation du plus grand barrage à voûtes multiples au monde. L'imposant ouvrage, à l'image du savoir-faire québécois, porte désormais le nom de Daniel-Johnson, en mémoire du premier ministre décédé sur les lieux à quelques heures de l'inauguration.

LE QUÉBEC SIGNÉ JOHNSON

Arrivé au pouvoir, Daniel Johnson assure la continuité des réformes entreprises en 1960. Il implante les cégeps, créés pour garantir un enseignement post-secondaire gratuit et faire le lien entre les niveaux secondaire et universitaire. Il fonde l'Université du Québec, première institution d'enseignement supérieur étatisée, et dont le réseau s'étend aujourd'hui partout au Québec. Il crée la Société d'habitation du Québec, qui doit favoriser la construction de logements à loyer modéré, et met en place les éléments d'un système d'assurance-maladie gratuit et universel qui entrera en vigueur en 1970.

S'inspirant de l'exemple de la Scandinavie, Johnson dépose une loi créant le poste de Protecteur du citoyen, chargé de veiller aux droits de la personne contre les abus et erreurs du gouvernement et de l'État. Il poursuit la politique de relance économique amorcée sous son prédécesseur en créant notamment le ministère des Institutions financières, des Compagnies et des Coopératives. Il innove enfin dans le domaine culturel en dotant le Québec d'une bibliothèque nationale et d'une télévision éducative destinée à promouvoir la culture québécoise, Radio-Québec.



Daniel Johnson au barrage Manic-5 la veille de son décès, serrant la main de Jean Lesage et de René Lévesque.
Centre d'archives Hydro-Québec,
H1 / Fonds Hydro-Québec

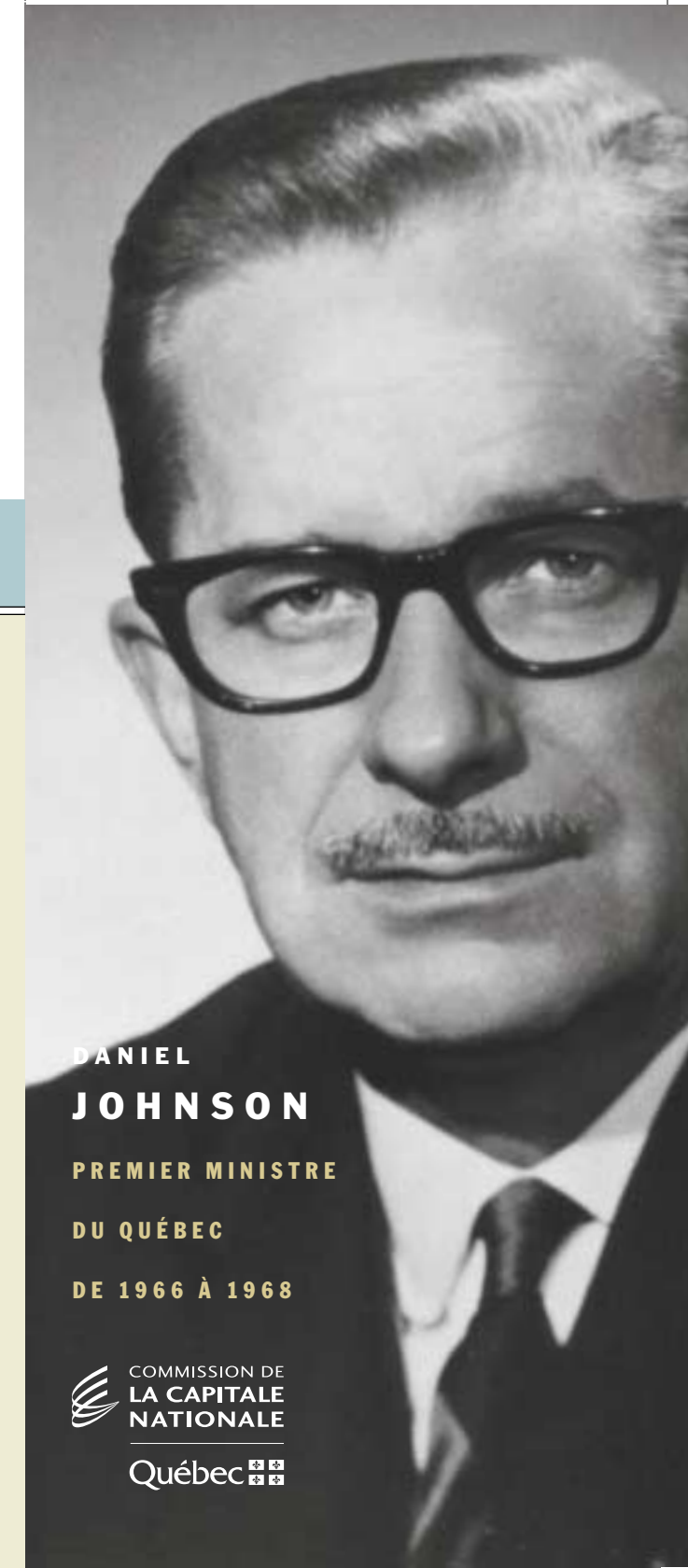


© Pierre Joosten, 2002

Paul Lancz

Le buste de Daniel Johnson est l'œuvre de Paul Lancz. Hongrois d'origine, Lancz a un faible pour les têtes d'affiche. Depuis plus de 25 ans, le sculpteur montréalais s'emploie à perpétuer la mémoire de personnalités reconnues. Les Bronfman, Ludmilla Chiriaeff, Armand Frappier, John F. Kennedy, Paul-Émile Léger, René Lévesque, Jean-Paul Lemieux sont autant de grands immortalisés grâce au talent de cet artiste d'une étonnante modestie. L'une de ses dernières créations a pour sujet Daniel Johnson, père. Ce buste placé à l'entrée de l'amphithéâtre Daniel-Johnson situé au rez-de-chaussée de l'édifice Marie-Guyart, est un don d'Hydro-Québec à la Ville de Québec.

En couverture:
Le premier ministre Daniel Johnson
Archives nationales du Québec à Québec



**DANIEL
JOHNSON**
PREMIER MINISTRE
DU QUÉBEC
DE 1966 À 1968

COMMISSION DE
LA CAPITALE
NATIONALE
Québec



Daniel Johnson, entouré du premier ministre Maurice Duplessis et du lieutenant-gouverneur Onésime Gagnon, lors de son assermentation comme ministre des Ressources hydrauliques le 30 avril 1958. Collection privée, famille Gagnon

DÉPUTÉ DE BAGOT, CHEF À QUÉBEC

Fils d'un père irlandais et d'une mère canadienne-française, Daniel Johnson est né le 9 avril 1915 à Danville, au cœur de l'Estrie. Issu d'un milieu modeste, il parvient à étudier le droit à l'Université de Montréal. Élève talentueux, il est admis au Barreau en 1940 et s'associe au bureau d'avocats montréalais de Jonathan Robinson, député de l'Union nationale.

Attiré par la politique active, Johnson se porte candidat unioniste dans le comté rural de Bagot, un fief libéral presque sans interruption depuis 50 ans, et, à l'élection partielle du 18 décembre 1946, l'Union nationale gagne un nouveau député. Âgé d'à peine 31 ans, le dynamique avocat est le plus jeune membre de son parti à siéger à l'Assemblée législative.

Dans les années qui suivent, Johnson consolide ses appuis dans son comté à chaque élection et gravit lentement les échelons au sein de l'Union nationale. En 1954, il devient adjoint parlementaire du premier ministre; un an plus tard, il est nommé vice-président de la Chambre. Tout au long de sa carrière, il demeure très actif dans le champ de l'organisation politique.

Depuis 1948, Maurice Duplessis est à couteaux tirés avec les libéraux fédéraux de Louis Saint-Laurent. Pour en finir avec eux, Duplessis va appuyer les conservateurs de John Diefenbaker aux élections de juin 1957 et mars 1958.

Ces derniers, depuis longtemps très peu populaires au Québec, parviennent ainsi en mars 1958 à y faire élire 50 députés. C'est la première fois depuis 1867 que le Québec élit un si grand nombre de conservateurs fédéraux.

Johnson prend une part active à ces deux élections. En mars 1958, sur les 13 comtés confiés à l'organisateur de Bagot, 11 élisent un candidat conservateur. Ces succès n'échappent pas au chef de l'Union nationale. En avril 1958, Maurice Duplessis le nomme ministre des Ressources hydrauliques. Le premier ministre apprécie son flair politique, son charisme, sa capacité d'écoute et son sens de la stratégie. À la mort de Duplessis, Johnson joint les cabinets éphémères de Paul Sauvé (1959-1960) et d'Antonio Barrette (1960).

Le 22 juin 1960, c'est la défaite des unionistes aux mains des libéraux de Jean Lesage. En septembre 1961, Johnson gagne la course à la direction de l'Union nationale et devient chef de l'opposition officielle. Il doit cependant reconstruire son parti, désorganisé par la défaite et en proie aux querelles intestines. Après un nouvel échec aux élections de 1962, c'est à la tête d'une Union nationale transformée que Johnson se lance avec énergie dans la campagne électorale du printemps de 1966. Le soir du 5 juin, il devient premier ministre du Québec de justesse car son parti, bien que victorieux, n'obtient pas la majorité des voix.

Le Québec vit alors des années cruciales. La Révolution tranquille bat son plein, marquée par un vent de modernisation et des réformes en profondeur dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'administration publique et de l'économie.

Imprégné de ce courant et désireux de faire du Québec un État moderne, Daniel Johnson dirigera le gouvernement du Québec pendant 28 mois. Il meurt le 26 septembre 1968, à l'âge de 53 ans, alors qu'il s'appête à inaugurer le barrage Manic-5.



Daniel Johnson à l'automne 1966 © Le Soleil

PLAIDOYER POUR L'ÉGALITÉ

Les années 1960 voient la montée du mouvement nationaliste québécois. Dans son manifeste *Égalité ou indépendance* paru en 1965, Daniel Johnson défend les aspirations des Québécois fondées sur l'égalité des deux peuples fondateurs et revendique une réforme constitutionnelle améliorant la place du Québec au sein du Canada. Pour la première fois, un premier ministre du Québec exprime clairement sa vision d'un fédéralisme renouvelé et assume publiquement l'hypothèse de la séparation.

ÉGALITÉ OU INDÉPENDANCE



Couverture du livre *Égalité ou indépendance* © Éditions Renaissance

«Jusqu'ici nous avons essayé de triompher de tous les assauts. Mais nous voudrions bien, deux siècles après la Conquête, que l'on ne nous conteste plus le droit d'être ce que nous sommes : une nation française en Amérique. Nous voulons être une nation libre d'œuvrer en paix à son épanouissement, dotée constitutionnellement des pouvoirs nécessaires à cet épanouissement sur tous les plans, culturels, sociaux et économiques. Nous voulons que cessent les combats d'arrière-garde, les luttes stériles, les querelles épuisantes pour des miettes de souveraineté. Nous ne voulons plus être tolérés, nous voulons être maîtres chez nous.»

Daniel Johnson, *Égalité ou indépendance*, p. 11-12.

Daniel Johnson à la *Confederation of Tomorrow Conference*, tenue à Toronto en 1967 Archives nationales du Québec à Québec



Daniel Johnson en compagnie du général de Gaulle lors de la visite du président de la République française au Québec en 1967 Archives nationales du Québec à Québec, photo André Readman

UNE VISITE MARQUANTE

À l'occasion de l'Exposition universelle de 1967, le premier ministre Johnson accueille au Québec une cinquantaine de chefs d'État et de gouvernement du monde entier. Le plus prestigieux de ces dignitaires, le général de Gaulle, arrive à Québec, à l'anse au Foulon, le 23 juillet, à bord du croiseur *Colbert*. Le lendemain, en route vers Montréal, De Gaulle est acclamé par les foules massées le long du chemin du Roy. Le soir même, du balcon de l'hôtel de ville de Montréal, le président de la République française lance son célèbre et controversé «Vive le Québec libre!». Ce coup d'éclat attire l'attention internationale sur la présence au sein du Canada d'un peuple de langue et de culture françaises. Après le départ de son invité, Daniel Johnson fait une déclaration nuancée à la presse. Il prend la défense du général de Gaulle tout en atténuant la portée de ses propos, exprimant ainsi, en des termes qui lui sont propres, les idées maintes fois exprimées par les récents gouvernements du Québec.

Dès le début de son mandat, Daniel Johnson avait manifesté la volonté de resserrer les liens entre la France et le Québec. Il avait lui-même rendu visite au président français en mai 1967. L'année suivante, grâce aux appuis politiques de Charles de Gaulle, le Québec fait son entrée officielle dans la francophonie.